



# RÉSEAU ÉCOCITOYEN de Saint-Lambert

*Agir et sensibiliser à l'environnement*

## FEUILLE DE ROUTE VERTE 2022 POUR SAINT-LAMBERT

déposée à la séance publique du Conseil du 17 janvier 2022

Il s'agit de pistes, de grandes idées à avoir en tête, de bonnes pratiques à mettre en place ou à continuer de mettre en place, voire, à bonifier: comme organisation, c'est-à-dire la Ville, et comme individu également.

Ce sont ces principes directeurs qui guideront les actions du Réseau écocitoyen en 2022.

**PLANTER**, protéger et entretenir un nombre ambitieux d'arbres à chaque année.

**DÉSINVESTIR** le secteur des hydrocarbures de nos finances individuelles et collectives (placements, régime de retraite, etc) et **PRIVILÉGIER** les fonds les plus écoresponsables.

**ÉVALUER** les GES produits par les activités de la Ville ainsi que par la population, puis **CIBLER** et mettre en place les actions les plus appropriées.

**SENSIBILISER** et informer la population sur les réalités des changements climatiques et **RAPPELER** l'impact de chacun de nos gestes; **SOUTENIR** les initiatives de sensibilisation.

**PROMOUVOIR** et favoriser les déplacements alternatifs à l'auto solo (transports actifs et en commun) et **ASSURER** la proximité des services (circuits courts).

**ÉLECTRIFIER** nos véhicules et nos outils, comme ville et comme ménage.

**CONTINUER** de tout faire (réparations et sensibilisation) pour diminuer l'utilisation, pour ne pas dire le gaspillage de l'eau potable.

**PERMETTRE**, encourager et appuyer l'agriculture urbaine.

**CONTINUER** de pratiquer et optimiser le recyclage et le compostage.

**RÉDUIRE** drastiquement l'usage du plastique et **ÉLIMINER** tous les plastiques à usage unique sur le territoire

**POURSUIVRE** notre soutien à l'économie locale, à la réutilisation et au partage, et **REVOIR**, au besoin, nos politiques d'approvisionnement pour retirer les fournisseurs qui ne sont pas écoresponsables.

**S'ADRESSER** aussi aux jeunes, les impliquer et leur donner la parole.